
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
 QUÉBEC

ET

BULLETIN DES OEUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 385. — Quarante-Heures, 385.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Vocation surnaturelle de la famille, 386. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Médaille-scapulaire, 391. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 392. — REVUE MONDE CATHOLIQUE : France, 393. — VARIÉTÉS : Pour les mères — Le devoir de demain, 397. — Les LIVRES, 399.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 février. — I du Carême, 1^{cl}.
 Lundi, 23. — S. DAMIENⁿ, év. conf., et doct.
 Mardi, 24. — De la férie. (Vigile de S. Mathias).
 Mercredi, 25. — Quatre-Temps. S. MATHIAS, ap. 2^{cl}.
 Jeudi, 26. — De la férie.
 Vendredi, 27. — Quatre-Temps. De la férie.
 Samedi, 28. — Quatre-Temps. De la férie.
 Dimanche, 29. — II du Carême, 1^{cl}.

QUARANTE-HEURES

22 février, Village des Hurons. — 24, Ste-Marie de Beauce. — 26, Couvent de Notre-Dame de Lévis. — 28, Les FF. de St-Raymond.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

VOCATION SURNATURELLE DE LA FAMILLE

II

LES FAITS

L'élévation de la famille à une mission surnaturelle est un fait qu'on ne peut nier sans attenter à la sagesse divine et sans mettre en doute la véracité de sa parole. N'en pas tenir compte, c'est non seulement manquer d'esprit chrétien, c'est aussi être dénué de sens philosophique.

Certes, si nous nous plaçons dans l'absolu, en dehors de toute hypothèse de création, ce fait est, en lui-même, contingent comme l'être créé dont il est le perfectionnement. Rien en Dieu ne le commande, comme rien en Dieu ne commande la création. Mais, du moment que Dieu décide librement de créer l'homme intelligent et libre, la vocation surnaturelle de la famille prend un caractère de nécessité hypothétique imposée, non par les exigences naturelles de l'homme, mais par la Sagesse libérale de Dieu. Voici comment nous pouvons en résumer la preuve.

Dans les desseins providentiels, la famille a mission, non pas seulement de procréer l'enfant, mais de former l'homme complet, c'est-à-dire de le mettre en état d'accomplir tous les devoirs qui lui ont été imposés avec la vie. Or, de fait et de droit, l'homme est appelé à mener une vie surnaturelle comportant des devoirs supérieurs à ceux qui sont imposés par la loi de la nature. La famille a donc une mission surnaturelle à remplir, et par conséquent, elle doit elle-même revêtir un caractère surnaturel et divin.

Ce syllogisme exige de plus amples développements, mais il est concluant.

La base de cette argumentation a déjà été suffisamment démontrée dans les chapitres précédents. Nous y avons vu que l'institution familiale est l'œuvre, non d'une convention qui peut varier, mais de la nature dont Dieu est le maître ; que sa forme sociale a, par dessus tout, dans les desseins de la Providence, un caractère

éducatif, et qu'elle est appelée à préparer l'homme aux luttes de la vie. Il nous suffit donc, pour compléter la preuve, de rechercher ce que doit être la vie humaine en ce monde.

Écoutez l'enseignement traditionnel de l'Église ; enseignement basé sur le témoignage inspiré des Livres saints et l'interprétation qu'en ont donnée les saints Pères.

L'homme a été créé à l'image et à la similitude de Dieu. Cette image divine, l'homme la porte dans la majesté de son corps, où se reflètent la Sagesse et la Puissance divines ; mais surtout dans la splendeur toute spirituelle de son âme, en laquelle brillent, comme dans l'Esprit divin, les puissances de l'intelligence pour concevoir et contempler la vérité, et les énergies de la volonté pour aimer, vouloir et réaliser librement ce qui est estimable et bon. Cette image, qui est d'ordre purement analogique, ne suppose dans l'homme rien qui ne soit exigé par sa nature : elle résulte de sa beauté native, et il ne peut s'en défaire. Il la porte même dans sa déchéance ; et il la trainera, souillée, mais toujours reconnaissable, jusque dans les turpitudes du mal le plus dégradant. Dieu lui-même ne pouvait l'en priver ; car il ne pouvait pétrir la nature humaine sans laisser à cette masse d'argile et à l'âme qui la vivifie l'empreinte vénérable de sa main créatrice.

En cela, tout est naturel, rien n'est strictement gratuit. Mais poursuivons, et voyons comme l'Auteur sacré ne tarde pas à nous montrer le surnaturel à côté du naturel. Dans un colloque où les personnes divines semblent se concerter avant de créer celui qui doit dominer l'univers, il leur fait dire : "Faisons l'homme à notre image et à notre similitude. "Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram." La ressemblance de l'homme avec Dieu n'est plus seulement celle d'une image et d'une simple empreinte ; elle est poussée jusqu'à la similitude et à la parité. Moïse se sert en effet pour signifier la ressemblance entre l'homme et Dieu de l'expression même qu'il emploiera dans le chapitre suivant pour exprimer la parité de l'homme et de la femme : *similitudo*(¹).

(1) Les deux textes auxquels il est fait allusion sont les suivants : "Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram" (Genèse I, 26) ; et "Ade vero non inveniebatur adjutor similis ejus". (Genèse II, 20).

Or, c'est en vain que nous rechercherions une parité aussi étroite dans les exigences de la nature humaine ; nous serions toujours en présence de l'abîme qui sépare la créature du Créateur.

Si elle existe dans l'homme, cette parité divine ne peut être due qu'à une déification gratuite de celui-ci ; c'est-à-dire, à son élévation surnaturelle accordée en pur don et par un bienfait de la grâce divine.

Et c'est bien ce qui, dès le début des temps, a été réalisé dans l'homme. Les saintes Écritures nous l'enseignent en des textes nombreux et précis.

Et d'abord, qui ne sait combien la description qu'elles font de l'état du premier homme dans le paradis terrestre est extraordinaire et surpasse tout ce que la nature pouvait raisonnablement réclamer ? L'homme est créé adulte avec une science infuse qui embrasse l'univers entier et avec un langage tout fait, assez riche pour dénommer toute chose et assez souple pour exprimer les sentiments les plus variés et les plus délicats (1) ; en lui brille une rectitude parfaite (2) qui, hiérarchisant toutes les puissances, soumet, dans une harmonie imperturbable, le corps à l'âme, la vie végétative à la vie sensitive, les sens et leurs passions à l'empire de la volonté ; et la volonté elle-même à la lumière toujours vive, toujours sûre et toujours persuasive de la raison. Et cette raison, orientée vers Dieu comme vers son pôle magnétique, puise dans cette orientation, aussi longtemps qu'elle y reste fidèle, une souveraineté intangible qui la met à l'abri de toute révolte des sens et de tout assaut de la concupiscence (3). A cela, il faut ajouter les privilèges du corps : son immunité contre la douleur, les fatigues et les maladies (4), et son immortalité (5) dont l'Arbre de vie était le symbole et le sacrement (6).

(1) Genèse, II, 7-24.

(2) Eccl. VII, 30.

(3) Genèse, II, 25 ; III, 7.

(4) Genèse III, 16-19.

(5) Genèse II, 17 ; — Sap. I, 13 : "Deus mortem non fecit." — Sap. II, 23 : "Deus creavit hominem inextermabilem." — Rom. V, 12 : "Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors." Rom. VI, 23 : "Stipendia peccati, mors".

(6) Genèse, III, 22.

Ces prévenances si libérales et si gratuites montrent clairement que Dieu s'est incliné vers le premier homme comme vers sa créature de prédilection pour l'attirer à lui et lui conférer une noblesse divine ; elles supposent en Dieu une volonté évidente d'élever l'homme au dessus de lui-même en lui donnant une vocation supérieure et en lui fournissant les moyens de la poursuivre.

Saint Paul, le grand apôtre de la grâce, l'affirme d'une manière explicite. Dieu, nous enseigne-t-il, récompense au ciel la fidélité de l'homme par une couronne incorruptible de gloire, immarcessible *gloriæ coronam* (1); et, pour l'y disposer dès ici-bas, il lui donne la grâce(2), don surnaturel qui ennoblit l'âme(3), fortifie ses facultés de vertus supérieures(4) et ajoute à ses actions un mérite inespéré(5). Par ce fait l'homme n'est plus une simple créature de Dieu, il devient son ami de choix, son familier, son fils d'adoption(6), l'héritier de sa gloire : il entre en quelque sorte en communauté avec la nature divine. La grâce commence donc sur la terre et la gloire consomme dans le ciel, la divinisation de la nature humaine.(7)

On se demandera peut-être comment peut s'opérer cette déification qui est pour l'homme le terme de ses efforts et la source de sa béatitude. Ce n'est pas, sans aucun doute, par une communication faite à l'homme de l'essence divine, car cette essence est indivisible et incommunicable. C'est plutôt par une participation à la félicité et à la vie de Dieu.

Dieu, qui est infini, se suffit à lui-même : toute sa vie, tout son bonheur consiste à se connaître et à s'aimer. Or, s'il est intelli-

(1) I Cor. IX, 24.

(2) Rom. III, 22 : " *Gratia autem Dei vita æterna* ".

(3) Ps LXXXIII, 12 : " *Gratiam et gloriam dabit Dominus.*"— Ephes. II, 8 : " *Gratia estis salvati per fidem, et hoc non ex vobis : Dei enim donum est, non ex operibus, ut ne quis gloriatur.*"

(4) I Cor. XV, 10 : " *Gratia Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit, sed abundantius illis omnibus laboravi, non ego autem, sed gratia Dei mecum.*"

(5) Rom. II, 10 : " *Gloria et honor et pax omni operanti bonum.*"

(6) Ephes I, 3-5 : " *Benedictus Deus . . . qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ, in laudem gloriæ suæ, in quâ gratificavit nos in dilecto filio suo.*"— Ephes. V, 8 : *Ut filii lucis ambulate.*"

(7) II S. Pierre I, 4 : " *Maxima et pretiosa nobis promissa donavit, ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* ".

gence et volonté, il est aussi la Vérité éminemment intelligible en elle-même et le bien souverainement délectable en soi. Il se connaît donc et il s'aime sans intermédiaire d'idée ou d'effort affectif, par la seule conscience et la seule possession de lui-même. Voilà ce qui caractérise sa vie et sa félicité.

L'âme humaine, au contraire, connaît et aime par le concours d'idées et d'élan affectifs qui naissent en elle et qui se distinguent physiquement et de l'objet connu ou aimé et des facultés qui connaissent et qui aiment. Là est son mode naturel.

Par son élévation à l'ordre surnaturel, elle est appelée à participer au mode divin. Le bonheur et la gloire du ciel consistent pour elle à voir Dieu et à l'aimer par la présence substantielle de Dieu dans son intelligence et sa volonté, sans aucun intermédiaire même d'idée : c'est Dieu vu face à face (1); Dieu aimé par la possession affectueuse de son être ; c'est la Vérité substantielle inondant et pénétrant l'esprit humain de sa propre splendeur ; c'est le Souverain Bien, résidant substantiellement dans la volonté et rassasiant les aspirations du cœur humain de la plénitude de sa bonté et de sa suavité(2).

Tel est le don que Dieu offrait à Adam et que celui-ci devait transmettre à sa postérité ; don gratuit(3) qui suppose l'amitié de Dieu ou la grâce divine ; don amissible(4), parce qu'il est gratuit et que, de son côté, l'homme demeure libre d'y renoncer et de s'en rendre indigne par son infidélité.

Nous connaissons l'histoire de la prévarication d'Adam et de la déchéance qui s'en est suivie pour toute l'humanité. Mais nous savons aussi que le Verbe Éternel s'est fait chair pour restaurer les ruines de notre vie surnaturelle. Par les mérites infinis de ses souffrances et de sa mort, il a expié notre félonie et satisfait à la

(1) Joan. XVII, 3 : "Hæc est vita æterna : ut cognoscant te solum Deum verum.— I, Cor. XIII, 12 : "Videmus nunc per speculum in enigmate; tunc autem, facie ad faciem."

Apoc. XXII, 5 : "Nox ultra non erit, et non egebunt lumine lucernæ, neque lumine solis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos, et regnabit in sæcula sæculorum."

I Joan. III, 2 : "Charissimi, nunc filii Dei sumus : et nondum apparuit quid erimus : scimus quoniam cum apparuerit similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est."

(2) I Cor. II, 9-10.

(3) Rom. II, 6 : "Alioquin non gratia."

(4) II. Cor. IV, 7 : "Habemus thesaurum in vasis fictilibus."

justice divine ; et ne nouveau, il a incliné Dieu vers l'homme dans un mouvement de miséricordieuse bienveillance. De même, par sa prédication, par ses exemples et par tous les moyens de sanctification, il a soulevé l'homme vers Dieu et lui a permis de recevoir le baiser de réconciliation.⁽¹⁾

Depuis lors, il est possible à qui s'incorpore au Christ de reconquérir ses titres de noblesse et de vivre d'une vie divine : la grâce de Dieu peut, à cause des mérites du Rédempteur, régner de nouveau dans les âmes et y faire fleurir les vertus surnaturelles de Foi, d'Espérance et de Charité.

Telle est en résumé la doctrine de l'Ancien et du Nouveau Testament au sujet de la fin de l'homme et de sa mission sur la terre. L'ordre surnaturel, avec la grâce pour principe et la gloire pour terme, est la pensée directrice de leurs enseignements, la règle de leurs préceptes et de leurs directions, la norme constante de leurs cérémonies rituelles.

Il n'entre pas dans les cadres de notre travail de démontrer l'autorité des Livres saints en la matière qui nous occupe. Cette démonstration nous conduirait trop loin de notre sujet. Il nous suffit de rapporter les faits qu'ils racontent pour en démontrer la convenance philosophique.

C'est ce que nous ferons dans notre prochain article.

(1) Joan. I, 17 : "Gratia per Jesum Christum facta est."—Rom. I, 17 : "Justificati per Redemptionem."—Ephes, IV, 7 : "Unicuique autem nostrum data est gratia secundum mensuram donationis Christi."

ROMÉO GUIMONT, ptre.

LITURGIE ET DISCIPLINE

MÉDAILLE-SCAPULAIRE

Q.— Il existe maintenant un objet de piété appelé "Le bouclier du chrétien" ; il est destiné à l'identification de la personne qui le porte. On y trouve quelques prières : profession de foi, acte de contrition, *O bon et très doux Jésus, Notre père*, etc. ; il y a aussi un crucifix et deux médailles dont l'une du Sacré-Cœur et l'autre de la Sainte-Vierge : ces deux médailles sont censées être la médaille-scapulaire. Est-ce valide au point de vue des indulgences ? Peut-on remplacer le scapulaire par

deux médailles séparées dont l'une du Sacré-Cœur et l'autre de Marie ?

R.— “ Le bouclier du chrétien ” est une production de la guerre. Il contenait des prières et les objets de piété nécessaires au soldat catholique dans la vie des tranchées, et servait à faire connaître sa religion advenant sa mort. Placés dans un riche étui de cuir, ces objets de piété faisaient un cadeau de premier ordre à envoyer à un soldat. La guerre finie, “ le bouclier du chrétien ” est resté. Il importe donc d'examiner si les médailles qu'il contient peuvent bien remplacer le scapulaire.

Disons d'abord que la médaille-scapulaire, selon le décret du 16 décembre 1910, doit représenter d'un côté Notre-Seigneur montrant son Cœur sacré et de l'autre le Sainte Vierge. “Hujus numismatis partem rectam, SSmi D. N. J. C. suum sacratissimum Cor ostendentis, aversam, Bmæ Virginis Mariæ effigiem referre debere.”

Comme pour le gain des indulgences les concessions doivent être interprétées *strictement*, nous ne croyons pas que deux médailles dont l'une représenterait uniquement le Sacré-Cœur et l'autre la Sainte Vierge puissent servir de médaille-scapulaire et recevoir la bénédiction *ad hoc*. Mais êtes-vous bien sûr que les médailles du “ bouclier du chrétien ” ne sont frappées que d'un côté ? Ne sont-ce pas plutôt l'avert et le revers de deux médailles semblables que vous voyez ? Dans ce cas ce seraient deux médailles-scapulaires ordinaires qui pourraient fort bien recevoir la bénédiction.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Ordination. — Dimanche matin, le 15 février, dans la chapelle Saint-Louis de la Basilique, Son Éminence le Cardinal Bégin a conféré la prêtrise à M. l'abbé Ambroise Tremblay, du diocèse de Chicoutimi. M. l'abbé Ed. Duchesne, du Séminaire de Chicoutimi, accompagnait le jeune prêtre pendant la messe de l'ordination, et M. l'abbé Martel, de l'archevêché, dirigeait les cérémonies.

Vêture et profession religieuse. — Dimanche, le 1er février, au couvent Mont Jeanne d'Arc de l'Enfant-Jésus de Beauce, dans la chapelle des Sœurs de Saint-François d'Assise, avait lieu une cérémonie de vêture et de profession religieuse présidée par le R. Père Ludovic, franciscain de Québec, qui donna le sermon de circonstance.

Ont revêtu le saint habit : Melles Alma Lévesque, de St-Pacôme, en religion Sœur Marie de Fourvière ; Rose Lambert, de Manchester, N. H., en religion Sœur Marie de la Présentation.

Ont prononcé les vœux temporaires : Sœur Marie St-François de Sales, née Georgiana Archambault, de Manchester, N. H., ; Sœur Marie St-Jean de la Croix, née Valéda Labbé, de St-Joseph, Beauce ; Sœur Marie St-Séraphin, née Cordelia Maheu, de St-Joseph, Beauce ; Sœur Marie St-Pascal Baylon, née Octavie Veys, de Montréal ; Sœur Marie Ste-Rose de Lima, née Graziella Voyer, de Québec.

A prononcé ses vœux perpétuels : Sœur Marie St-Alphonse de Liguori, née Valéda Roy, de St-Joseph, Beauce.

Mardi, le 3, dans la même chapelle, le R. Père Ludovic présida une nouvelle profession religieuse et prononça le sermon.

Ont fait profession : Sœur Marie Hyacinthe de Maricotie, née Palmyre Couture, de Manchester, N. H. ; Sœur Marie St-Alfred, née Annonciade Racine, de Ste-Justine ; Sœur Marie Odoric, née Virginie Martel, de Loretteville.

Assistaient à cette cérémonie : MM. les abbés E. Pichette, curé de l'Enfant-Jésus, P. Théberge, aumônier du couvent, J. Kirouac, curé de Ste-Justine, et E. Turmel, son vicaire.

A Rimouski. — Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, auxiliaire à Québec, est parti samedi, le 14 février, pour Rimouski, où il a fait l'ordination de deux prêtres, dimanche matin. Sa Grandeur était de retour à Québec lundi après-midi.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

FRANCE

S. E. le card. Mercier à l'Académie.—A son retour des Etats-Unis, où il était allé plaider la cause de la Belgique, S. E. le cardinal Mercier s'est arrêté quelques jours à Paris.

Le samedi 13 novembre, a eu lieu sa réception officielle à l'Académie des Sciences morales et politiques dont il fut élu membre, il y a quelques mois, pour l'admirable rôle qu'il a rempli pendant la guerre. Ce fut une séance magnifique, la plus chrétienne qu'on eût encore vue dans cette enceinte, peut-être, au cours de laquelle prirent la parole : MM. le président Morizot-Thibaut, Boutroux, Imbart de la Tour et le P. Stertillanges. L'allocation du Cardinal produisit une profonde émotion et accrut encore l'admiration unanime pour ce prince de l'Église.

Morts pour la France.—Dans l'ouvrage que le R.P. Frédéric Rouvier vient de consacrer à *l'Eglise de France pendant la grande guerre*, se trouve le tableau des religieux tombés à l'ennemi.

Au feu, les Eudistes eurent 25 tués, les Bénédictins, 10, les Pères des Missions africaines, 21, les Dominicains 29, les Pères des Missions étrangères 45, les Rédemptoristes 38, les Pères Blancs du cardinal Lavigerie 48, les Pères du St-Esprit 52, les Capucins 39, les Franciscains 18, les Assomptionnistes au moins une vingtaine, les Lazaristes 15, les Oblats de Marie 18, les Salésiens 10, les Jésuites 162, les Trappistes 58. Et parmi les Congrégations des Frères, pour ne citer que les plus nombreuses, les Frères de Ploermel ou de la Mennais comptèrent 30 morts, les Frères du Sacré-Cœur 29, les Frères Maristes 94, et les Frères des Écoles chrétiennes 115.

Si l'on ajoute à ces chiffres celui des religieux grièvement blessés, infirmes, mutilés, on verra dans quelle mesure les Ordres religieux — sans compter les 3,000 prêtres séculiers morts au champ d'honneur — ont payé à la France l'impôt du sang.

Ce sont des faits à rappeler à l'heure où certaine presse reprend avec plus de haine la guerre antireligieuse.

Prix d'honneur. — A la dernière séance publique de l'Académie française où se sont distribués les prix annuels pour des ouvrages particulièrement méritants, le clergé a été largement à l'honneur, comme il l'était au mérite.

Le prix de poésie fut remporté par M. Jacques Debout (l'abbé Roblo pour un poème : *Les Morts fécondes*). Le prix de la langue française a été attribué à Mgr Lemaître. Parmi les autres lauréats, citons Mgr Landrieux, évêque de Dijon, pour sa *Cathédrale de Reims*, Mgr Batifol, pour ses *Leçons sur la Messe* ; le chan. Crosnier, le P. Mainage, l'abbé Pourrat, Mgr Kanengieser, pour divers ouvrages religieux. D'autre part, les œuvres catholiques, récompensées par des prix de vertu sont multitude.

Nouvel évêque de Nancy. — On se rappelle que Mgr Ruch devenu, à la mort de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, fut, peu de temps après, nommé évêque de Strasbourg.

Le Souverain Pontife vient de lui nommer un successeur à Nancy, en la personne de M. le chanoine de la Celle, vicaire général honoraire de Moulins.

Né en 1863, ordonné prêtre en 1886, M. de la Celle était doyen du Chapitre et directeur général des œuvres diocésaines.

Il avait, comme directeur général des œuvres, une situation très importante dans son diocèse et s'occupait avec un spécial dévouement des œuvres de jeunesse et des œuvres de presse. Il était le fondateur et le directeur de la *Croix de l'Allier*.

Le sacre de Mgr de la Celle a eu lieu dans la cathédrale de Moulins, le 11 février. Il a été présidé par Mgr Penon, évêque de Moulins, assisté de NN. SS. Boutry, évêque du Puy, et Caillot, évêque de Grenoble, tous deux anciens vicaires généraux de Moulins.

Mort de Mgr Fabre. — Le 26 décembre dernier, est décédé à Pessac, près de Bordeaux, où il s'était retiré, Mgr Fabre, évêque de St-Denis (Ile de la Réunion). Il était âgé de 82 ans. Il était né à Nîmes, avait été professeur au Petit Séminaire de Notre-Dame des Champs, puis curé de Champigny et de Charenton. Il avait été nommé évêque de Saint-Denis en 1892.

Par son décès, son coadjuteur, Mgr de la Bonnière de Beaumont, est devenu évêque de St-Denis.

Mort de l'Évêque de Valence. — Mgr Martin de Gibergues, évêque de Valence, est décédé le 30 décembre dernier, dans la maison des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, rue Oudinot, à Paris, où il était en traitement depuis quelque temps.

Mgr Martin de Gibergues était né à Paris en 1856. Il n'avait donc que soixante-trois ans. Après avoir fait ses études théologiques à Paris, au grand séminaire de Saint-Sulpice, il fut successivement vicaire à Notre-Dame d'Auteuil, puis à Saint-François-Xavier.

Nommé secrétaire particulier du cardinal Richard, archevêque de Paris, il le quittait bientôt pour fonder l'œuvre des Missionnaires diocésains de Paris, dont il devint supérieur. Il occupait ces fonctions quand il fut nommé, il y a neuf ans, évêque de Valence.

Orateur remarquable, ayant prêché dans les plus grandes paroisses de Paris, il avait conquis les sympathies affectueuses de son clergé et de ses diocésains par sa bonté et la bonne grâce de son accueil. Il a écrit des livres remplis de doctrines, qui ont fait beaucoup de bien. Il est mort en saint, comme il avait vécu.

Ses funérailles ont eu lieu à Valence, le 3 janvier, sous la présidence des cardinaux de Cabrières, évêque de Montpellier, et Maurin, archevêque de Lyon. Étaient aussi présents NN. SS. Chesnelong, archevêque de Sens ; Bonnet, évêque de Viviers ; Sagot du Vauroux, évêque d'Agen ; Caillot, évêque de Grenoble ; Nègre, auxiliaire de Viviers ; Martel, évêque de Digne ; Durand, auxiliaire de Marseille ; Marty, auxiliaire de Nîmes.

Une Congrégation éprouvée. — Parmi les cinq cents passagers qui ont perdu la vie dans le naufrage du paquebot français, l'*Afrique*, près de Rochefort, le 12 janvier dernier, se trouvaient un évêque et dix-sept religieux, membres de la Congrégation du Saint-Esprit.

Ce sont Mgr Jalabert, évêque titulaire de Télépte et vicaire apostolique de la Sénégambie ; les RR. PP. Michel, Monnier, Leray, Testault, Siffert, Le Sellier, Le Seal, Beneteau, Guyenot, Van Doorem ; les FF. Benoît, Huck, Neumeyer, Muratel, Mona, Heckly, Ged.

Ces prêtres et religieux, mobilisés lors de la guerre, retournaient, comme leur évêque, dans leurs missions africaines.

Mgr Hyacinthe Jalabert était né à Chambéry, le 12 novembre 1859. Entré dans la Congrégation du Saint-Esprit, il fut d'abord envoyé à la

Guyane, où il reste onze ans. Au Sénégal, où il passa ensuite, il montra le même dévouement, que le gouvernement sut reconnaître en le nommant chevalier de la Légion d'honneur à la suite de l'épidémie de fièvre jaune qui désola le pays en 1901. Nommé évêque titulaire de Télépte en 1909 et vicaire apostolique de la Sénégambie, Mgr Jalabert s'était concilié la sympathie de tous, européens et indigènes, chrétiens et musulmans.

Rentré en France, au mois de juin 1919, le vénéré prélat n'avait, à la lettre, pas pris une semaine de repos, sauf peut-être en chemin de fer de Paris à Mayence, près de ses illustres amis Mangin et Gouraud ; à Rome, près du Pape qui l'avait traité avec une distinction très remarquée ; à Reims, sur la tombe d'un de ses prêtres tué au front ; à Louvain, où naguère il avait ordonné les aspirants de sa Congrégation en Belgique ; à Castres, chez les Sœurs Bleues ; en Bretagne, pour consoler une famille dont l'enfant était l'un de ses missionnaires.

Il est mort en missionnaire après trente-huit ans d'apostolat

La cathédrale ressuscitée.—Le jour de Noël dernier la cathédrale de Reims — cathédrale martyre, fermée depuis septembre 1914 jusqu'en novembre 1918, à cause des bombardements incessants : l'Allemand était tout près — la cathédrale de Reims a été rendue au culte. Mgr Neveux, auxiliaire du cardinal Luçon — ce dernier, d'ailleurs, président la cérémonie, — a pu dire la sainte messe dans une de ses chapelles, la chapelle de la Sainte Vierge, la moins atteinte de toutes, pourtant combien délabrée !

Après l'Évangile, le cardinal Luçon a parlé ; il a montré toute la grandeur de la scène qu'on vivait et proclamé tous ses espoirs. La cathédrale renaîtra, belle comme autrefois ! Et Jésus y reviendra dans l'éclat éblouissant des cérémonies grandioses.

D'ici à quelques années, c'est la nef latérale du côté sud (côté de l'évangile) qui servira de cathédrale. Elle a été moins abîmée que le reste de l'édifice par les obus allemands. On l'a isolée de la nef centrale par un mur élevé dans l'alignement des piliers et qui en fait une église indépendante du reste de la cathédrale.

Semaine sociale de Metz.—La semaine sociale de Metz, tenue à la fin d'août dernier, a eu plein succès. Les auditeurs étaient sensiblement plus nombreux qu'on n'avait osé l'espérer. Parmi eux, beaucoup de prêtres comme toujours. On a suivi les cours avec une régularité exemplaire et une merveilleuse attention.

Aux côtés de Mgr Pelt, évêque de Metz, qui a présidé les réunions, plusieurs personnalités marquantes ont pris place à la tribune. C'était un jour le général de Maud'huy en uniforme ; c'était le lendemain le premier maire français de Metz, M. Prevel ; puis M. le chanoine Collin. M. Mirman, commissaire de la République, était absent ; mais on y a vu son secrétaire général. La Semaine sociale de Metz a vraiment vécu dans une atmosphère de sympathie et d'union sacrée.

Les cours ont été nombreux et très variés. Après M. Duthoit, qui a fait une intéressante déclaration sur le passé et l'avenir des " semaines sociales " de France, plusieurs orateurs se sont fait entendre : M. l'abbé Thellier de Poncheville, M. Lerolle, député de Paris, M. le chanoine Collin, le Père Sertillanges, L. Madelin, etc. On a rappelé fort à propos la grande œuvre sociale de Léon XIII, l'action et les initiatives du grand catholique que fut M. de Mun, et affirmé une fois de plus, que vu les instincts égoïstes de l'humanité déchue, on n'arrivera à la paix sociale que par l'union, et à l'union des classes que par l'Évangile.

VARIÉTÉS

POUR LES MÈRES — LE DEVOIR DE DEMAIN

" De quoi demain sera-t-il fait ? " Expression classique d'une pensée qui vient et revient toujours, et plus que jamais à la fin de la grande guerre.

Dans un article publié pendant la guerre M. René Bazin pose lui aussi cette question. Et à ce sujet, il insiste sur un devoir qui s'imposera dès demain à toutes les mères : celui d'orienter les destinées de leurs enfants vers les grands devoirs, vers les professions où ils pourront, plus que jamais, être utiles à leur patrie.

Ces professions, les enfants les entendent déjà aujourd'hui :

" De secrets désirs les pénètrent, des pensées de pitié, de dévouement, de courage, qu'ils n'auraient point eus si nombreux dans un autre temps. Les enfants ne voient pas la douleur de la guerre : mais ils en devinent la noblesse. Ils entendent des récits. Ils s'enthousiasment vite. Nous ignorons le reste ! Mais ils ont dit déjà, ou bien ils diront un jour : " Moi, je veux être religieuse et soigner les malades ; moi, je veux être religieux et prier pour ceux qui ne prient jamais : moi, je veux être prêtre et aumônier dans les armées ; moi, je veux être soldat et mourir pour la France ". Tous ces mots-là sont des mots d'enfants. Ils ont été prononcés depuis que la guerre a éclaté ; ils seront répétés après qu'elle aura pris fin.

" Mères françaises, vous devez avoir du respect pour ces mots-là et vous réjouir à cause d'eux. Ils ne sont point la preuve d'une vocation, pas plus qu'on ne peut dire : " Je sais une langue difficile ", lorsqu'on en balbutie à peine une ou deux phrases. Mais ils peuvent l'annoncer, et ils sont farouches, et ils ne vous seront peut-être plus jamais dits, si vous vous moquez, ou si vous demeurez indifférentes à l'élan de cette petite âme, qui découvrirait les sacrifices et s'y sentait portée. Ce sont là des mystères que vous touchez chaque jour.

“ Or, pour ne parler que des vocations de vos fils, soyez bien assurées qu'ils ne se tromperont pas sur les besoins de notre temps, s'ils se font soldats ou prêtres.

“ Nous aurons besoin de soldats après la guerre... ”

Et à ce sujet, René Bazin entre dans des développements fort beaux et très vrais, mais qui ne rentrent pas directement dans le cadre de ce journal. Il montre qu'il faudra, quoi qu'en disent certains politiciens, et des *soldats* et des *marins*. Puis :

“ Il faudra des *prêtres* aussi... car ils meurent. Plus de vingt mille ont été mobilisés. Beaucoup d'entre eux combattent. Les conseils de revision, les majors ont montré un empressement extrême à déclarer “ bons pour le service actif ” les séminaristes, les vicaires, les jeunes curés. Je veux croire qu'ils n'obéissaient qu'à une inspiration patriotique. Ils étaient certains de donner ainsi à nos régiments des soldats modèles, qui ne désobéiraient pas, qui relèveraient le moral des troupes, s'il en était besoin, qui, au danger, seraient parmi les braves. Ils ne se trompaient pas. Que de traits admirables à l'honneur de nos prêtres ! Les journaux de France et ceux de l'étranger les ont célébrés comme une des plus hautes leçons de cette guerre. Que de préventions sont tombées ! Combien de paysans, d'ouvriers, d'employés, ont enfin connu celui qu'ils fuyaient, et qu'on leur avait appris à soupçonner ou à détester ! Ils l'ont trouvé plein de cordialité, de loyauté, de compassion et de courage. Ils ont senti renaître en eux la fraternité et bien souvent la foi. Bienfait immense et que ne prévoyaient pas, on l'a remarqué, ceux qui ont voté “ la loi des curés sac au dos ” : vengeance divine et qui se résout en bénédiction.

“ J'aperçois cette miséricorde. Cependant j'ai le cœur serré en lisant ces faits de guerre où les prêtres sont mêlés. Je ne peux pas ne pas me souvenir que la place naturelle et traditionnelle des prêtres peut être dans les armées et peut être au danger, mais non pas sous les armes. Je pense qu'ils meurent en grand nombre. Hier, dans une liste que je parcourais, j'ai vu six noms de prêtre à la file, un jésuite, un oblat, quatre prêtres de paroisse. Le monde perd ses élites, mais s'il comprenait celle-là, et de quel bien nous lui sommes redevables, il n'aurait pas assez de larmes pour la pleurer. Tant d'âmes malades, et les médecins diminuent ! Tant de mauvaises doctrines, et les prédicateurs de la vérité tombent sur les champs de bataille ! Tant de péchés, et les prêtres qui ont mission d'intercéder et pouvoir de pardonner deviennent plus rares ! Derrière les armées, dans la France protégée par elles, il y a des cantons où il ne reste que deux ou trois prêtres. De nombreuses paroisses n'ont plus d'offices le dimanche.

“ Le clergé sera certainement très populaire, mais très diminué de nombre quand la guerre cessera. Dieu enverra sa grâce

et
pre
v
Ell
de
gen
mo
Je
que
sav
qui
pap
a é
bon
ent
l'éc
été
apri
et il
“ D
“ Q
“ qu
“ qu
“ tu
“ m
de s
“ re
“ sa
et q
demi
“ No
[La]
F
librair
“
et de
cache

et appellera des âmes d'enfants. Que les mères françaises comprennent alors la beauté de leur devoir, et qu'elles laissent les vocations nouvelles grandir dans la liberté et dans l'amour ! Elles ont souffert : elles seront associées à la renaissance de l'Église de France, comme elles le furent après la Révolution. L'intelligence de ces choses ne manque point parmi elles. C'est pour moi un sujet d'admiration et l'un des soutiens de mon espérance. Je vois des pauvres qui ont de plus belles idées, et mille fois, que beaucoup d'hommes puissants et décorés. Et si vous voulez savoir à quoi je fais allusion, je vous le dirai : c'est à deux lettres et qui m'ont été communiquées, et dont j'ai là sous la main, le papier tout modeste et la grosse écriture. La femme qui les a écrites ignorera toujours qu'elle est une admirable, une sublime bonne femme de France. Elle a un fils qui, de bonne heure, est entré à l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne, a fait l'école aux enfants du peuple, et, à cause de cela, naturellement, a été persécuté par des bourgeois athées. Revenu de l'étranger, peu après la déclaration de guerre, il était désigné pour le service armé, et il l'apprenait à sa mère, qui répondait : " J'ai promis au bon Dieu d'être brave, et de remettre tout à sa sainte volonté. " " Quand je vois des pauvres pères de famille qui laissent trois ou quatre enfants, et souvent sans ressource, je me dis : Mon Dieu ! que voulez-vous que je vous demande pour mes enfants ? si tu dois mourir, je ne demande pas que tu finisses glorieusement, mais que tu meures utilement pour le pays, ton âme en paix. "

La même mère, dans les mêmes jours, songeant à la vocation de son fils, écrivait à un ami de celui-ci : " Combien je suis heureuse que Jean soit religieux, dans le dévouement absolu, et de savoir qu'il ne gagnera pas un sou dans sa vie ! "

Voilà les mères qui, dans la tourmente, ont étayé la France, et qui demain vont la refaire. "

Belle page, et bien digne de celui qui naguère, en pleine Académie française, exaltait et faisait saluer de tous le nom de " Notre Seigneur Jésus-Christ " !

[La Réponse.]

LES LIVRES

F.-A. VUILLERMET, O. P. *Les églises guerrières*. Paris (P. Lethielleux, libraire-éditeur, 10, rue Cassette.) Vol. in-12 de 264 pages. Prix : 4 francs 50.

" Nos églises, c'est la France d'hier avec tout son passé de gloire et de vertu. C'est la France de demain. Derrière leurs murailles ne cachent-elles pas le secret des forces conquérantes et des résistances

actives d'une race luttant contre tout ce qui sera, après comme avant la victoire, un obstacle à une vie plus pleine? Elles nous tiennent au cœur comme la maison qui nous a vu naître et où ont vécu et sont morts des êtres chers. N'est-ce pas dans ces églises qu'un grand nombre des enfants de notre race, que nous avons vus si beaux sur les champs de bataille, ont été enfantés à la vie chrétienne, et ont appris à connaître et à pratiquer les vertus et les héroïsmes qui seront notre éternel honneur? On les aime, toutes ces églises de France, parce qu'on aime la sienne et qu'elles sont toutes sœurs?" C'est avec une piété filiale, que le R. Père Vuillermet nous parle des églises qu'il a vues tomber sous les coups barbares de l'ennemi. Ce sont des pages de guerre pleines de charmes qui seront lues avec profit par tous nos lecteurs.

Almanach catholique français pour 1920. Préface de Mgr A. Baudrillard, de l'Académie française. Douze poèmes inédits de Louis Mercier. Paris (Bloud & Gay, 3, rue Gracière). Beau volume in 8° écu de 448-XXXII pages, nombreux dessins et photographies. Prix net : 5 francs.

Destiné, comme les autres publications du *Comité catholique de Propagande française à l'Étranger*, à mieux faire connaître à l'étranger la France catholique, dans ses hommes, ses œuvres et ses coutumes, cet *Almanach* intéressera très vivement nos lecteurs, car, à côté d'autres annuaires ou almanachs, fort justement appréciés, il vient occuper une place qui n'était pas encore prise.

On y trouvera, en effet, un annuaire des personnalités et des œuvres catholiques françaises, chaque nom de personnalité ou d'œuvre étant accompagné d'une courte notice biographique ou explicative. On y trouvera des études alertes, vivantes, nourries d'indications pratiques, sur l'union religieuse, familiale, corporative, littéraire, artistique, des catholiques français. On y trouvera des réponses aux objections courantes contre la religion : celles, par exemple, qui concernent la Providence et la guerre. On y trouvera des chroniques, sur les grands pèlerinages religieux et patriotiques français, suivies des renseignements indispensables au pèlerin.

Enfin, sous la signature du R. P. Sertillanges, de l'Institut, de MM. Georges Blondel, Eugène Duthoit et Wilbois, l'*Almanach* publie une étude complète du traité de Versailles, jugé par les auteurs en catholiques et en Français. Ce chapitre sera tout particulièrement lu et commenté.

Ce fort volume illustré de plusieurs centaines de dessins, de photographies et de croquis, œuvre de près de 700 collaborateurs, ne coûte que 5 francs. Pour tous les presbytères, pour toutes les familles chrétiennes, ce n'est pas seulement le livre indispensable en raison des renseignements précieux et inédits qu'il contient ; c'est encore le livre attrayant et instructif qui restera sur la table familiale et sera lu par tous.

On peut se procurer cet *Almanach* à la librairie Garneau, à Québec, pour la somme de \$1.00.